

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Sans doute le député aurait-il mieux fait de poser sa question à mon collègue le président du Conseil du Trésor. Bien entendu, quelle que soit l'entente mutuelle à laquelle on parviendra, elle portera également sur la situation des employés du gouvernement.

M. Broadbent: En ce qui concerne strictement ses entretiens avec les représentants du mouvement syndicaliste, le ministre croit-il qu'il n'a qu'à leur parler en termes vagues pour gagner leur adhésion ou n'est-il pas plutôt convaincu comme ceux d'entre nous qui nous sommes entretenus avec des chefs syndicaux que ce ne sera qu'une comédie à moins que le ministre des Finances lui-même ne soit prêt à s'engager de façon précise au nom du gouvernement?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Parmi les chefs syndicaux qui ont participé à ces discussions se trouvent des représentants des fonctionnaires des trois paliers de gouvernement et à cette étape des négociations je ne me sens pas découragé par la façon dont elles se déroulent.

L'ÉCART DANS LES TAUX D'INTÉRÊTS APPLIQUÉS PAR LES BANQUES—DEMANDE D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Dernière supplémenteaire. Je reviens sur le problème général de l'équité évoqué dans la question précédente au sujet des taux d'intérêt consentis aux consommateurs. Le ministre s'attend, nous dit-il, à ce que les consommateurs finissent par bénéficier de la baisse du taux minimum. Je dois faire observer au ministre que le taux d'intérêt aux consommateurs n'a pas subi de baisse correspondante. Le taux minimum d'intérêt est passé de 13.5 à 10.5 p. 100 pour ce qui est du taux minimum, mais il n'y a pas eu de baisse équivalente du taux des prêts aux consommateurs. Le ministre voudrait-il prendre une mesure précise afin que les consommateurs canadiens retirent vraiment quelque avantage de ces taux d'intérêt qui, dans d'autres secteurs, sont à la baisse?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Les taux d'intérêt montent et baissent à des rythmes différents.

Des voix: Oh, oh!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Les moins stables sont les taux à court terme, suivis des taux moyens et à long terme, y compris les taux bancaires, et finalement des taux hypothécaires, tant en ce qui concerne les hausses que les baisses. Je m'attendrais que par suite de la baisse du taux minimum, la structure des taux d'intérêt accuse une baisse générale.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ON SUGGÈRE DES MESURES VISANT À CONTRÔLER LES DÉPENSES DE L'ACDI

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

À la suite de la publication de différentes informations à l'effet que l'ACDI dépense, au cours des trois prochains mois, plus de 117 millions de dollars afin d'obtenir une majoration de budget l'an prochain, le premier ministre

Questions orales

pourrait-il donner l'assurance à la Chambre et au peuple canadien que le gouvernement qu'il dirige établira les contrôles nécessaires afin d'éviter un gaspillage inutile des deniers publics par un organisme dont la principale préoccupation semble être d'obtenir plus d'argent à dépenser?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne peux pas être d'accord, monsieur le président, sur les conclusions de la question. Au contraire, l'ACDI a été créée pour exprimer et incarner la générosité du peuple canadien vis-à-vis des peuples moins favorisés. Pour ce qui est du gaspillage, comme l'a dit mon collègue le ministre des Affaires extérieures, la Chambre aura elle-même l'occasion dans les mois qui viennent d'examiner les prévisions budgétaires de l'ACDI, comme celles d'autres ministères, et, à ce moment-là, nous pourrions examiner les critiques qui seront faites.

* * *

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'AVIS DU MINISTRE QUANT À L'EFFICACITÉ DES LIGNES DIRECTRICES FACULTATIVES—LES INTENTIONS DU PATRON ET DU SALARIAT

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre des Finances. Il a répété à maintes reprises à la Chambre qu'il cherchait à susciter des efforts collectifs volontaires pour lutter contre l'inflation. Étant donné que le gouvernement a mis à l'essai il y a quatre ans une telle stratégie en proposant des lignes directrices facultatives et que sa tentative a échoué complètement, le ministre pourrait-il nous dire si ses consultations des dernières semaines ou des derniers mois lui ont donné des raisons de croire que les efforts qu'il déploie aujourd'hui pour mater l'inflation par des efforts collectifs volontaires connaîtront plus de succès et, dans l'affirmative, quelles sont ces raisons?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Je rejette la description que l'honorable représentant a faite de la situation en 1969 et 1970 et de celle que l'on entrevoit pour 1975 et 1976. La gravité de la situation au Canada et à l'étranger en ce qui a trait au taux d'inflation et à la menace de ralentissement de la croissance et même de récession mondiale, ainsi que ses répercussions sur la politique économique, les politiques de conservation de l'énergie et la nécessité de découvrir de nouvelles causes de l'inflation, ont rendu la situation très complexe, délicate et difficile. Cela étant, je constate que tous les secteurs de l'économie sont conscients des risques. Mais je ne désespère pas du tout jusqu'ici de la façon dont se déroulent les consultations en cours.

M. Hees: Lors de ses entretiens avec le patronat et le salariat sur cette question très importante, les représentants de l'un ou l'autre de ces groupes lui ont-ils indiqué qu'ils suivraient volontiers des directives facultatives en vue de ralentir l'inflation?